

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

secu-artistes-auteurs.fr

Évolutions de nos modalités de contact

Avec le transfert du recouvrement à l'Urssaf Limousin, à compter du 1^{er} janvier 2020, vos modalités de contact avec la Sécurité sociale des artistes auteurs changent.



Téléphone

Un numéro unique pour échanger avec vos conseillers de la Sécurité sociale des artistes auteurs et l'Urssaf Limousin :

le **0 806 804 208** (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi, de 9h à 17h.



Email et courrier

Des interlocuteurs dédiés selon vos demandes.

Déclarations et paiements avant 2019
Information générale sur votre statut
d'artiste auteur

Email

Via la messagerie de votre espace
privé ou l'onglet Contact sur le site
www.secu-artistes-auteurs.fr

Courrier

Sécurité sociale des artistes auteurs
60 rue du Faubourg Poissonnière
75484 PARIS CEDEX 10

Déclarations et paiements à compter
de 2019
Contentieux

Email

artiste-auteur.limousin@urssaf.fr

Courrier*

Urssaf Limousin
Pôle artistes auteurs - TSA 70009
93517 MONTREUIL CEDEX

*Les courriers traités par l'Urssaf Limousin sont centralisés en Ile-de-France pour les artistes auteurs.